

Procès-verbal de la séance ordinaire
du conseil municipal d'Irlande
tenue le lundi 8 juillet 2019, 20 heures
à l'édifice municipal de Maple Grove

Sont présents (es) les membres du Conseil suivants:
Martin Turcotte, Jenny Martineau, Bruno Boutin, François-Pierre Nadeau et Caroline Nadeau tous formant quorum, sous la présidence du maire Jean François Hamel. Christiane Laroche, secrétaire trésorière/ directrice générale est aussi présente.

La séance est ouverte à 20h00 et le maire souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2019-07-92 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019
4. Présentation/adoption des factures à payer au 30 juin 2019
Modifié
5. Correspondance Dépôt lettre de démission
6. Rapport des activités/ suivi dossiers des comités
7. Questions du public
8. Propositions du Conseil :
 - 8.1 Colloque de zone/ ADMQ
 - 8.2 Souper bénéfice/APLTI
 - 8.3 Embauche/Inspecteur municipal
 - 8.4 Poste /Journalier en voirie
 - 8.5 Achat/Remorque
 - 8.6 Fauchage/bord des routes
 - 8.7 Reddition/ RIRL 2016-363 Reporté
 - 8.8 Étude/Aménagement du territoire
 - 8.9 CPTAQ/ Marie-Thérèse Beaudoin, Yves Daigle
 - 8.10 Nomination comité environnement

9. Travaux de voirie faits :
 - Changement de ponceaux Ch.Craig, 6^e rang, ch. Bennett, rte Carrier
 - Réparations de calvettes
 - Rapiéçage d'asphalte

10. Fermeture de la séance

ADOPTÉ

2019-07-93 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Caroline Nadeau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 juin 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2019-07-94 ADOPTION DES FACTURES À PAYER

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer au 30 juin 2019 et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Bruno Boutin et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursés totaux du mois se chiffrent à 87 431.23\$

ADOPTÉ

Je, Christiane Laroche secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires pour le paiement des factures ci-haut mentionnées.

CORRESPONDANCE

DÉPÔT Lettre de démission de la conseillère Maggie Lamothe-Boudreau au siège numéro 6

DÉPÔT Pétition des citoyens des rues des Pins et des Cèdres pour réparation de rues.

2019-07-95 COLLOQUE DE ZONE/ ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité que Christiane Laroche assiste au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux, qui se tiendra le 12 septembre au Manoir du Lac William, Saint-Ferdinand;

Que les frais d'inscription de 100.00\$ et dépenses engagées soient payées par la municipalité.

ADOPTÉ

2019-07-96 SOUPER BÉNÉFICE/APLTI

Il est proposé par François Pierre Nadeau et résolu à l'unanimité que la municipalité soit représenter au souper bénéfice de l'APLTI en réservant une demi table en partenariat avec la municipalité de St-Ferdinand et ce au montant de 500.00\$.

ADOPTÉ

2019-07-97 EMBAUCHE/ INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par Bruno Boutin et résolu à l'unanimité qu'Éric Gagnon actuellement journalier en voirie soit nommé au poste d'inspecteur municipal à compter du 9 juillet 2019.

Qu'il effectue les tâches rattachées à la voirie, à l'urbanisme et à l'environnement et toutes autres tâches habituellement effectuées par tel fonctionnaire.

Que les principales fonctions et responsabilités seront définies de manière non limitative dans un contrat entre la municipalité d'Irlande et monsieur Gagnon.

La rémunération acceptée est de 22.00\$ de l'heure.

ADOPTÉ

2019-07-98 POSTE/JOURNALIER EN VOIRIE

Considérant que monsieur Gaston Martineau avait été nommé inspecteur par intérim par la résolution numéro 2018-06-96;

Considérant que le poste d'inspecteur est maintenant comblé;

Il est proposé par Bruno Boutin et résolu à l'unanimité que Gaston Martineau reprenne son poste de journalier aux conditions actuelles.

ADOPTÉ

2019-07-99

ACHAT REMORQUE

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une remorque d'acier galvanisé 2 essieux tandem de 4.5' pieds x 8 au prix de 2 600\$ plus taxes;

que la dépense soit portée au compte numéro 03-100-750

ADOPTÉ

2019-07-100

FAUCHAGE DU BORD DES ROUTES

Il est proposé par Bruno Boutin et résolu à l'unanimité que le fauchage du bord des routes soit donné à Dénégement MC pour le montant de 1 500\$ plus taxes;

ADOPTÉ

2019-07-102

ÉTUDE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de M. Louis-Philippe Roussel - Brousseau titulaire du programme de la faculté d'aménagement de l'université de Montréal dans le cadre de l'étude de l'aménagement du territoire demandé par la municipalité;

que lors de sa visite le 12 juillet prochain, la dépense du coucher et des repas soit au frais de la municipalité;

que le kilométrage de monsieur François-Pierre Nadeau soit remboursée par la municipalité.

ADOPTÉ

2019-07-103

CPTAQ/ MARIE-THÉRÈSE BEAUDOIN, YVES DAIGLE

Attendu que Marie-Thérèse Beaudoin et Yves Daigle désirent céder une partie de leur propriété agricole à Marian Mayhue;

Attendu qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire puisque Marie-Thérèse Beaudoin et Yves Daigle désirent conserver une partie de leur propriété;

Attendu que la transaction souhaitée favorisera le démarrage d'une entreprise d'élevage de bovins de boucherie;

Attendu que la partie visée est d'environ 30 hectares et que cela correspond à la taille moyenne des propriétés environnantes du secteur;

Attendu que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

Attendu que les lots visés seront maintenus en agriculture;

Attendu que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par Caroline Nadeau et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation présentée à la commission de protection du territoire agricole par Marie-Thérèse Beaudoin et Yves Daigle.

ADOPTÉ

2019-07-104 NOMINATION

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité que
Caroline Nadeau soit nommée au comité à l'environnement.

ADOPTÉ

2019-07-105 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Pierre Nadeau et résolu à
l'unanimité que la séance soit fermée 21: 36 hres.

ADOPTÉ

Jean François Hamel
Maire

Christiane Laroche
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale

Je, Jean François Hamel, maire, atteste que la signature du
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code
municipal